OBSERVATIONS PRATIQUES

N° 244.

SUR

L'EMPLOI DU SEIGLE ERGOTÉ

POUR COMBATTRE L'INERTIE UTÉRINE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 30 août 1832, pour obtenir le grade de Docteur en médecine;

PAR CHARLES-AUGUSTIN GODQUIN, de la ville d'Eu,

Département de la Seine-Inférieure;

Ex-Chirurgien aide-major des armées; ex-officier de santé à Saint-Laurent en Caux.

Vidi.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n. 13.

1832.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, Doyen.	Messieurs
Anatomie	CRUVEILHIER, Examinateur.
Physiologie	BÉRARD.
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	DEYEUX.
Hygiène	DES GENETTES.
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. JULES CLOQUET, Président.
Pathologie médicale	DUMÉRIL, Examinateur. ANDRAL.
Pathologie et thérapeutique médicales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	ALIBERT, Suppléant.
Médecine légale	ADELON.
Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER. BOUILLAUD. CHOMEL, Examinateur.
Clinique chirurgicale	BOYER. DUBOIS. DUPUYTREN. ROUX.
Clinique d'accouchemens	.....

Professeurs honoraires.

MM. DE JUSSIEU, LALLEMENT.

Agrégés en exercice.

Messieurs	Messieurs
Baudelocque.	Gerdy.
Bayle.	Gibert.
Blandin, Examinateur.	Hatin.
Bouvier, Examinateur.	Lisfranc.
Briquet.	Martin Solon.
Brongniart.	Piorry.
Cottereau.	Rochoux.
Devergie.	Sandras.
Dubled.	Trousseau, Suppléant.
Dubois.	Velpeau.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AU MEILLEUR ET AU PLUS RESPECTÉ

DES ONCLES,

A Monsieur GODQUIN, Prêtre, Curé de la paroisse de Saint-Sever, à Rouen.

Comme un tribut de respect et de reconnaissance pour tous les bienfaits dont il m'a comblé, et plus encore pour avoir imprimé dans mon cœur, par ses leçons et ses exemples, l'amour de l'humanité, sans lequel un médecin, quelque instruit qu'il soit, ne pourra jamais prétendre à l'estime et à la considération de ses concitoyens.

A MONSIEUR FLAUBERT,

Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, Membre de l'Académie de la même ville, Membre du Jury du département de la Seine-Inférieure, etc.

Comme un témoignage de ma reconnaissance pour avoir guidé mes premiers pas dans la carrière médicale, lorsqu'animé du plus pur désintéressement, il prodiguait son temps et ses veilles à preparer, pour l'instruction de ses élèves, des cours d'anatomie, de physiologie et d'accouchement, dont nous eussions été privés sans lui.

A LA PLUS CHÉRIE DES ÉPOUSES.

Comme une marque du plus sincère attachement et de la plus profonde estime.

C.-A. GODQUIN.

OBSERVATIONS PRATIQUES

SUR

L'EMPLOI DU SEIGLE ERGOTÉ

POUR COMBATTRE L'INERTIE UTÉRINE.

Malgré la controverse animée qui s'est établie sur l'emploi du seigle ergoté pour faciliter l'accouchement dans le cas d'inertie de l'utérus, la question ne me paraît pas encore suffisamment éclaircie, et la conviction du plus grand nombre des médecins praticiens n'est pas encore arrivée à ce point que l'on doive regarder comme inutile de produire quelques observations qui, recueillies avec toute l'attention nécessaire, doivent être de quelque poids dans la balance, surtout si l'on considère qu'en essayant l'efficacité de cet agent dans ma pratique, je n'ai eu d'autre but que celui de répondre à la confiance dont m'honorent un grand nombre de mères de famille, en cherchant à posséder un moyen thérapeutique dont la nécessité était si vivement sentie, puisque le praticien n'avait à opposer aux cas dans lesquels cette substance se montre si héroïque que la version ou le forceps, moyens qu'il n'est pas toujours possible d'employer, ou qui ne sont pas toujours sans danger.

Je suis loin d'avoir la pensée que ma conviction puisse influencer l'opinion des médecins qui se sont systématiquement déclarés les adversaires de l'ergot comme moyen obstétrical ; je n'aspire, en adoptant cette matière, qu'à engager quelques-uns de mes confrères à tenter comme moi quelques expériences pour se convaincre de la vérité ; car, en fait de pratique médicale, il faut juger par soi-même, et non par les autres. Si je parviens à en décider quelques-uns à vaincre leur répugnance ou leur timidité, je croirai avoir rendu un service signalé à cette intéressante moitié du genre humain, que la nature paraît avoir si maltraitée en la soumettant à une infinité de maladies dont les hommes, plus favorisés, sont exempts. Car, sauf quelques années pendant lesquelles la femme jouit paisiblement de son existence, sa vie n'est qu'un enchaînement de douleurs et de vicissitudes qui souvent la précipitent au tombeau avant d'avoir vu luire le premier jour de sa vieillesse. Que d'actions de grâces nous devons à ce sexe aimable ! Que de titres il a pour obtenir nos hommages et notre amour ! Et combien est vraie cette assertion, que sans lui les deux extrémités de la vie seraient sans secours et le milieu sans plaisirs. C'est donc une dette sacrée dont nous nous acquittons, que de nous livrer à la recherche des moyens susceptibles de diminuer la somme des maux auxquels la nature l'a assujettie.

La nature, dont les lois générales sont si régulières, offre cependant dans le développement des êtres de ces bizarreries monstrueuses que l'on observe fréquemment. Le seigle et plusieurs autres graminées partagent, avec tous les êtres organisés, cette triste prérogative. Au moment de la fécondation du germe, au lieu du grain qui se développe, et parvient lentement à sa maturité, il présente quelquefois une excroissance noirâtre, qui n'offre plus à l'homme cette nourriture salutaire et substantielle, mais qui, au contraire, paraît exercer sur son économie les effets les plus désastreux, lorsqu'une grande quantité de cette substance délétère se trouve ingérée dans son estomac et portée dans le torrent de la circulation. Mais l'homme, ingénieux à torturer ses plus cruels ennemis pour les faire tourner à son avantage,

a su trouver dans cette excroissance végétale un moyen de remédier à l'un des cas pathologiques auquel l'art de guérir n'avait jusqu'à ce jour à opposer que des ressources plus ou moins infidèles.

Le seigle ergoté, comme tout ce qui a été destiné à jouer un grand rôle en médecine, a trouvé un grand nombre de détracteurs, dont quelques-uns, placés dans la haute sphère médicale, tels que les *Chaussier*, les *Capuron*, etc., ont entraîné par leur réputation un grand nombre de praticiens, parmi lesquels on en compte un bon nombre qui ne connaissent le seigle ergoté que sous le rapport toxicologique, d'autres dont l'opinion flotte encore indécise sur ses propriétés bienfaisantes; et cependant rien n'est plus facile aux médecins livrés surtout à la pratique des accouchemens que de fixer leur doute : quelques expériences, faites dans des circonstances favorables et opportunes, doivent suffire pour porter dans leur esprit cette conviction favorable à cet agent, ou le faire rejeter à tout jamais du nombre de leurs moyens thérapeutiques.

L'espèce d'acharnement avec lequel certains hommes, du plus grand mérite d'ailleurs, ont attaqué cette substance, la dissidence qui règne encore aujourd'hui parmi les médecins sur l'action et les effets de cet agent, seraient de nature à étonner, si la vaccine, qui a enfin triomphé de ses détracteurs, n'était pas là pour attester jusqu'à quel point est vraie cette maxime du bon La Fontaine : « L'homme est de « glace pour la vérité et de feu pour le mensonge. » Espérons que le seigle ergoté jouira un jour du même triomphe, et que cette excroissance végétale, destinée à rendre d'immenses services à l'humanité, sortira rayonnante du combat : « Du choc des opinions jaillit la lumière. »

Analysons les reproches que l'on a faits à l'ergot, et voyons si nous ne parviendrons pas à y répondre, non pas seulement par des raisonnemens susceptibles de laisser le doute dans l'esprit des hommes timorés, mais par des observations auxquelles on ne peut répondre que par des observations contraires. Un grand nombre de détracteurs ont regardé l'ergot comme ne jouissant d'aucune efficacité, d'autres

comme capable de produire de graves accidens. Sans les taxer de mauvaise foi, on pourrait leur répondre que, dans le premier cas, les expériences ont été faites avec du seigle ergoté n'ayant pas les qualités requises ou détérioré par l'ancienneté ; que, dans le second cas, du seigle ergoté très-bon a pu être employé dans des circonstances défavorables, ou sur des sujets dont la susceptibilité en contr'indiquait l'usage. Quelle est la substance un peu active à laquelle on ne pourrait pas faire les mêmes reproches? J'ai rencontré dans ma pratique des personnes insensibles à l'action de six grains de tartre stibié, et d'autres chez lesquelles un demi-grain déterminait des convulsions : est-ce à dire que le tartre stibié doive être rejeté de la matière médicale comme inerte ou comme dangereux ?

Avant d'aborder la partie essentielle de cette thèse, je tracerai, en peu de mots, les qualités physiques que doit posséder le seigle ergoté, les circonstances dans lesquelles on peut l'employer, celles qui le contr'indiquent, celles enfin dans lesquelles, malgré les contr'indications, il devient quelquefois nécessaire de s'en servir.

Le seigle ergoté, ainsi nommé à cause de sa forme, qui présente quelque similitude avec l'ergot d'un coq, est d'une grosseur et d'une longueur variables, mais le plus communément de cinq à six lignes de long ; offrant sur sa longueur deux ou trois sillons, que l'on ne rencontre cependant pas sur tous les grains, ses extrémités sont tantôt obtuses, tantôt effilées, quelquefois recourbées en forme de croissant ; sa couleur est noirâtre, violacée ; sa cassure est nette, transversale ; à l'intérieur, il présente une substance d'un blanc sale brunâtre, parsemée quelquefois de stries violacées, qui paraissent partir de la substance corticale, en se dirigeant vers le centre ; à l'état sec, il est inodore, sans saveur : cependant mâché pendant un certain temps, il finit par déterminer une certaine âcreté. Réduit en poudre, il est d'un gris cendré, inodore, d'une saveur légèrement nauséabonde, amère, un peu mordicante.

Tel est le seigle ergoté qui m'a toujours été fourni pour ma pratique particulière par M. *Grout*, pharmacien, dont les vastes connaissances

sont loin d'être appréciées dans nos campagnes, et dont je ne saurais trop louer la probité, et le soin qu'il apporte en général à renouveler tous les médicamens que le temps et l'ancienneté pourraient altérer.

Les qualités que doit posséder le médicament étant bien déterminées, examinons dans quelles circonstances on peut l'employer avec quelque certitude de succès.

Les conditions favorables à son emploi doivent être rapportées, 1°. à la femme, 2°. à l'enfant. La femme doit offrir un bassin exempt de tout vice de conformation et de configuration; aucune tumeur susceptible de mettre un obstacle invincible à la progression et à la sortie de l'enfant ne doit exister dans les parties molles; le corps de l'utérus doit être dans une situation convenable par rapport à la filière du bassin, le col doit être mou, souple, ayant déjà éprouvé un commencement de dilatation; le travail doit être commencé depuis un certain temps. Les conditions qui peuvent être rapportées à l'enfant sont : qu'il ne soit pas d'un volume hors de proportion avec les dimensions présumées du bassin de la mère; que sa position soit telle qu'il puisse être expulsé sans le secours des instrumens ou de la main; en un mot, il faut qu'il ne manque, pour l'expulsion du fœtus, que des contractions utérines suffisantes.

Si la mère et l'enfant ne présentent point les conditions que je viens de relater dans le paragraphe précédent, il est tout clair qu'il existe une contre-indication manifeste, par la raison qu'il existerait un obstacle invincible à la sortie du fœtus, obstacle contre lequel le médicament échouerait, puisque son action viendrait se briser contre une impossibilité; heureux en pareil cas s'il cessait d'agir avant qu'il en fût résulté les plus graves accidens! Mais il est des contre-indications d'un autre ordre qu'il est prudent de noter : telles sont, 1°. une susceptibilité nerveuse habituelle ou passagère, qui réclame impérieusement les anti spasmodiques et les calmans; 2°. une disposition aux convulsions caractérisées par des crampes, des spasmes, le regard, vif, animé, le pouls vif et tendu, des douleurs lancinantes dans la tête, etc., à laquelle on doit opposer les saignées et l'opium; 3°. une

débilité générale, que l'on combat avec quelques cordiaux ou une nourriture substantielle; 4°. un état de turgescence sanguine, indiquée par la coloration du visage, la rougeur des yeux, un pouls plein et dur, le col de l'utérus épais, dur, rigide, etc., que l'on doit combattre par la saignée, et autres moyens appropriés; 5°. les vomissemens nerveux, une sensibilité excessive de l'utérus, des métrites ou des péritonites précédemment essuyées. Telles sont les diverses circonstances qui contre-indiquent plus ou moins l'emploi du seigle ergoté, surtout lorsqu'elles sont accompagnées de fortes douleurs utérines sans aucun avancement dans le travail.

Le seigle ergoté ne doit cependant pas être proscrit d'une manière absolue dans toutes les circonstances que je viens d'énumérer, et il est quelquefois indispensable d'y avoir recours dans quelques-unes, sauf les cas où il existe un obstacle insurmontable à la sortie de l'enfant, dépendant, soit de lui, soit de la mère, dans lesquels il serait très-imprudent de s'en servir. On peut y recourir dans tous les autres; mais il faut y mettre beaucoup de prudence et de circonspection. Le praticien éclairé pèsera avec sagesse les chances favorables et les chances défavorables; lorsque les premières l'emporteront en nombre et en importance sur les secondes, il pourra administrer le seigle ergoté sans crainte; s'il y a compensation, la prudence commande de s'en abstenir.

Les détracteurs qui ont regardé l'ergot comme une substance dangereuse lui ont reproché de produire quelquefois l'inflammation et la gangrène de l'estomac, la péritonite, la métrite, la fièvre ataxique, le typhus, le squirrhe et le cancer de la matrice, la rupture de cet organe, la déchirure des parties externes de la génération, la mort de la femme et celle de l'enfant. Cette longue énumération de maladies prouvera à tout homme impartial jusqu'à quel point on a poussé la mauvaise foi, d'autant plus qu'aucun fait clair et précis ne vient appuyer ces assertions, qui pourraient avoir le grave inconvénient de priver les accoucheurs d'une ressource puissante; au reste, essayons d'opposer à cette longue série d'accidens quelques observations pra-

tiques, dans lesquelles je me propose de faire ressortir la vérité tout entière, afin de dessiller les yeux des médecins qui ont pu être abusés et entraînés par de grandes réputations.

Ire. OBS. La femme G....., âgée de vingt-un ans, d'un tempérament lymphatique prononcé, devint enceinte quelques mois après son mariage; elle n'éprouva pendant la gestation que les accidens ordinaires de la grossesse; les premières douleurs se faisant sentir, elle appela pour lui donner des soins une sage-femme qui, après cinq jours d'un travail infructueux, termina cet accouchement par la version de l'enfant, qui succomba à cette manœuvre. Deux ans après, elle devint de nouveau enceinte; elle me fit appeler au moment où elle ressentit les premières douleurs de l'enfantement; elle n'éprouva pendant les six premiers jours que des douleurs de reins, à la faveur desquelles la dilatation s'opéra complètement, et l'enfant franchit le détroit supérieur. Après avoir vainement essayé tous les moyens préconisés pour déterminer les contractions utérines, je me décidai à tenter la version, tentative infructueuse, par l'impossibilité de refouler la tête pour introduire la main; je recourus alors à l'application du forceps: au moyen de cet instrument, je débarrassai la femme d'un enfant mort. L'utérus restant distendu, et le placenta ne cédant pas aux tractions que j'exerçai sur le cordon, je cherchai, par des frictions prolongées sur l'hypogastre, à détruire cette profonde inertie; vains efforts, je fus forcé d'introduire la main, et d'exercer pour ainsi dire des frictions internes pour faire contracter cet organe rebelle; ce ne fut qu'après quelques minutes employées à promener la main sur les parois internes de l'utérus que j'obtins le décollement du placenta: la femme n'a quitté le lit que trois semaines après.

Cette femme devint enceinte pour la troisième fois.

Le 25 janvier, 1829, je fus appelé à deux heures de nuit pour lui donner des soins; le travail débutait comme dans les deux accouchemens précédens: déjà la femme souffrait depuis douze heures, et le col n'offrait que deux ou trois lignes d'ouverture. Toute la journée

du 25 se passa sans autre changement qu un peu plus de dilatation Le 26, vers dix heures du matin, le col pouvait offrir une ouverture d'un diamètre égal à celui d'une pièce de cinq francs ; par le toucher on pouvait reconnaître à travers les membranes la position favorable de la tête. Jugeant qu'en abandonnant le travail à la nature, il en serait comme par le passé, je me décidai à faire prendre trente grains de seigle ergoté dans un verre d'eau tiède ; vingt-cinq minutes après l'ingestion, le corps de l'utérus commença à se durcir, les membranes se présentèrent distendues à travers l'ouverture du col ; je donnai issue aux eaux ; après une demi-heure de contractions non interrompues, la malade donna le jour à un enfant vivant, fortement constitué.

Immédiatement après la sortie de l'enfant, l'utérus se pelotonna ; cinq minutes après, j'enlevai le placenta, qui céda à la plus légère traction. Six jours après la femme G... se promenait dans sa maison.

IIe. obs. La femme R....., âgée de trente-sept ans, d'un tempérament lymphatique, vivant dans la misère et la malpropreté, ayant déjà eu six enfans, me fit appeler le 9 mai 1829. Depuis quinze heures elle souffrait de douleurs de reins. Le col à demi dilaté, mou, les membranes lâches se déployant à peine sous l'influence des douleurs ; la tête descendue dans l'excavation, présentant la position occipito-cotyloïdienne gauche ; le bassin bien conformé, présentant un passage facile à l'enfant, eu égard à ses dimensions présumées ; le corps de l'utérus offrant une mollesse remarquable : tel était l'état de cette femme à mon arrivée. Après quelques heures d'attente, je perçai les membranes ; il s'écoula insensiblement une quantité assez considérable de liquide. Deux heures après, les contractions utérines n'avaient pas encore paru ; je fis administrer quinze grains de seigle ergoté dans un demi-verre d'eau tiède : dix-huit minutes après, des contractions permanentes parurent ; la tête de l'enfant s'appliqua sur le col, qu'elle acheva de dilater, et en moins d'un quart d'heure la malade mit au monde un enfant vivant. Après les premiers soins

donnés à l'enfant, je trouvai le placenta détaché, qui tomba au moment où je me disposais à l'extraire; huit jours après, cette femme se livrait à ses travaux domestiques.

III^e^ obs. La fille N..., âgée de vingt-un ans, d'un tempérament sanguin, primipare, ressentit les premières douleurs de l'enfantement, le 9 septembre 1829, à six heures du soir. Le travail suivit d'abord la marche naturelle de l'accouchement : douleurs de ventre se faisant sentir d'abord de loin en loin, ensuite se rapprochant insensiblement; sous l'influence de ce travail la dilatation, s'opère, les membranes se tendent et s'ouvrent naturellement; il s'écoule une quantité considérable de liquide : il était alors neuf heures du soir. Les contractions utérines cessent, et sont remplacées par des douleurs de reins très-éloignées ; une matrone, qui l'assistait, lui assurait que l'enfant allait arriver. Les journées du 10 et du 11 s'écoulent sans autre résultat. Je suis appelé le soir; les douleurs de reins revenaient de cinq minutes en cinq minutes, faisaient horriblement souffrir la malade; la tête de l'enfant occupait le détroit supérieur dans la position fronto-cotyloïdienne gauche, les parois utérines étaient appliquées sur l'enfant, le col n'offrait point cette laxité observée dans l'inertie utérine; je crus devoir attendre. Je pratiquai une saignée du bras, qui n'eut aucun effet; je fis faire quelques frictions sur l'hypogastre : tous ces moyens furent inutiles; au point du jour l'enfant occupait la même position, nonobstant les douleurs de la mère, qui redoublaient avec une désespérante persévérance. J'en étais à réfléchir au parti que j'allais prendre, lorsqu'une syncope me décida à recourir promptement au seigle ergoté. Vingt-cinq minutes après, j'avais dans les mains un enfant plein de vie; le placenta fut expulsé presque immédiatement; la mère avait repris ses travaux quinze jours après.

IV^e^ obs. La femme C..., âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin, chez laquelle les membranes s'étaient prématurément rompues, souffrait depuis trente-six heures de douleurs de reins accompagnées de contractions utérines légères.

La matrone qui l'assistait, ennuyée par la longueur du travail, me fit prier de venir à son aide. L'enfant étant dans l'excavation, le col effacé, je crus devoir me borner à encourager la femme, en lui assurant qu'avec un peu de patience l'accouchement se terminerait heureusement et naturellement. Ennuyée de souffrir, elle me pria instamment de la délivrer avec le forceps, moyen dont on s'était déjà servi à son premier aecouchement. Comme ma présence était impérieusement réclamée autre part, je me décidai, non pas à souscrire à son désir, mais à lui administrer dix grains de seigle ergoté, qui, une demi-heure après, déterminèrent l'arrivée d'une fille bien portante.

Le placenta fut extrait sans difficulté, et quelques jours après la femme C... releva sans qu'il se soit manifesté aucun accident.

V^e^. Obs. La femme V.... âgée de trente-quatre ans, d'un tempérament sanguin, avait déjà eu sept enfans dont elle était toujours promptement accouchée. Quelques semaines avant le terme de sa grossesse, elle avait été jetée violemment par terre par un poulain qu'elle s'efforçait de maîtriser. Quoiqu'elle se fût grièvement blessée, cette chute n'avait eu pour effet que de l'empêcher de sentir les mouvemens de son enfant.

Le 2 mai 1831, à trois heures après midi, elle sentit, en marchant dans sa maison, un flot de liquide tomber entre ses jambes; elle me fit appeler de suite, comptant qu'elle allait subitement accoucher comme par le passé. A mon arrivée, je trouvai le col entièrement effacé, la tête de l'enfant dans l'excavation, présentant une position favorable, les parties sexuelles lubrifiées laissant échapper des glaires sanguinolentes. Persuadé que l'accouchement serait prompt, je fis disposer tout ce qui était nécessaire pour la mère et pour l'enfant. J'attendais une douleur pour me mettre en ouvrage. Quatre heures se passèrent sans que la mère éprouvât la moindre colique; la disposition primitive des parties étant toujours la même, je me rappelai sa chute, que je regardai comme étant la cause de ce phénomène, et je

pris le parti d'essayer si le seigle ergoté ne détruirait pas cet état de stupeur : j'en administrai quinze grains dans un demi-verre d'eau tiède; trente-cinq minutes après nous avions une fille qui, contre mon attente, était pleine de vie ; le placenta fut expulsé naturellement, et la femme n'éprouva d'autre accident que les coliques qui tourmentent ordinairement les femmes qui ont eu un grand nombre d'enfans.

VI^e. obs. La femme T..... âgée de quarante-deux ans, mariée depuis dix-huit mois, avait attendu si tard à prendre un époux dans la seule crainte d'avoir des enfans, parce qu'elle était frappée de l'idée qu'elle périrait en accouchant, cette opinion basée sur ce qu'elle avait vu périr ainsi plusieurs de ses proches.

Cette femme, se trouvant indisposée, se présenta à ma consultation; ignorant qu'elle était mariée, je regardai l'âge critique comme la cause de son indisposition, et je la traitai en conséquence. Elle revint plusieurs fois me voir : m'ayant confié qu'elle était engagée dans les liens du mariage, je portai une investigation plus sévère sur son état, et j'acquis la presque certitude qu'elle était enceinte. Je la vis pâlir et trembler sur l'énoncé de mon opinion; elle me fit part de ses craintes : je tâchai de la rassurer en lui soutenant avec assurance que j'avais des moyens certains de remédier à quelque accident que ce soit; que d'un autre côté j'avais la main très-heureuse en ce que, depuis quinze ans que j'étais livré à la pratique des accouchemens, je n'avais jamais perdu aucune femme pendant l'accouchement.

Ballotée entre la crainte et l'espérance, elle arriva au terme de sa grossesse; elle me fit appeler à la première douleur, tant elle craignait que je ne fusse occupé autre part. Le travail marcha très-bien jusqu'au moment où les eaux de l'amnios furent écoulées; l'espoir de la femme se soutenait, son moral était bon.

Depuis cette époque les douleurs commencèrent à se ralentir, tant sous le rapport de leur durée que de leur force et de leur intervalle; ce fut alors que l'inquiétude commença à se manifester sur les traits

altérés de cette malheureuse femme. Dans son désespoir elle implorait le secours du prêtre, et j'aurais peut-être cédé à son désir, si je n'avais craint que l'appareil religieux ne produisît des émotions profondes qui pouvaient lui être funestes; j'opposai à son désespoir un calme apparent, et je lui annonçai que le moment était venu de réaliser mes promesses; et afin d'augmenter sa confiance, et de faire renaître un peu de calme dans son âme, je mis un certain appareil à préparer, et à lui présenter moi-même vingt grains de seigle ergoté dans un demi-verre d'eau tiède, protestant qu'elle n'avait plus besoin de mes secours, que seule ce remède infaillible allait terminer l'accouchement. Au moment de l'ingestion du médicament, il y avait trois heures que les contractions utérines étaient pour ainsi dire suspendues; une heure après elle mettait au monde un enfant bien portant.

Le placenta fut extrait avec la plus grande facilité, et nul accident ne vint entraver son rétablissement, qui fut prompt et solide.

VII^e^. OBS. Madame R.... âgée de vingt ans, d'un tempérament lympathico-sanguin, primipare, éprouva les premières douleurs de l'enfantement, le 9 août 1831, vers quatre heures après-midi; les douleurs ressenties dans le ventre, et se renouvelant à des intervalles assez rapprochés, la lubréfaction des parties sexuelles, le col commençant à se dilater, les membranes légèrement tendues, et le sommet de la tête se faisant sentir dans les momens de relâchement, permettaient de pronostiquer une terminaison prompte et naturelle. Vers le matin les douleurs utérines se changèrent en douleurs lombaires, sous l'influence desquelles madame R.... souffrait beaucoup plus et le travail avançait d'autant moins: cependant il n'était pas entièrement arrêté. Vers dix heures du matin je fis une saignée du bras, qui resta sans effet. La dilatation étant suffisante à deux heures après-midi, et l'enfant présentant une position favorable, je saisis le moment où les membranes offraient une légère tension pour les percer; il s'écoula une très-petite quantité de liquide; les douleurs de reins per-

sistant, et les contractions utérines pouvant être regardées comme insuffisantes pour terminer l'accouchement, j'administrai quinze grains d'ergot; un quart d'heure après l'ingestion, les douleurs de reins cessèrent, et firent place à des contractions permanentes, qui déterminèrent l'accouchement en 25 minutes. L'enfant arriva dans un état d'asphyxie qui fut promptement dissipé par la section du cordon.

Après avoir donné les soins que réclamait l'état de l'enfant, je trouvai le placenta à l'entrée de la vulve : la mère n'éprouva aucun accident consécutif; elle assista au repas du baptême, qui eut lieu six jours après.

VIII^e. OBS. La femme F...., âgée de vingt ans, d'un tempérament éminemment lymphatique, offrait, le 28 octobre 1831, à cinq heures du matin, cette disposition qui fait présager une terminaison prompte et heureuse. Dilatation complète, position favorable, bonne conformation du bassin. Rien ne paraissait s'opposer à l'accouchement, si ce n'est l'absence des moyens expulsifs, la femme n'éprouvant de loin en loin que quelques douleurs de reins qui ne paraissaient avoir aucune influence sur la marche du travail.

Les choses en étaient encore au même point à sept heures du soir. Je conseillai vingt-quatre grains de seigle ergoté; seize minutes après les membranes présentèrent une distension manifeste, et s'ouvrirent. L'enfant descendit dans l'excavation, et ce ne fut que lorsqu'il commença à distendre le périnée que la femme me dit que quelque chose poussait l'enfant comme malgré elle. Quelques minutes après l'enfant était sorti; le placenta céda à quelques tractions légères, et la femme, replacée dans son lit, n'éprouva par la suite que les inconvéniens d'un allaitement mal dirigé.

IX^e. OBS. La femme B..., âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, me fit appeler le 13 décembre 1827, à six heures du matin, ayant éprouvé toute la nuit les douleurs de l'enfantement.

Deux ans auparavant, j'avais accouché cette femme avec le forceps, après deux jours d'un travail douloureux et infructueux.

Les douleurs de reins qu'elle ressentait, au moment où j'arrivai auprès d'elle, la tourmentaient déjà horriblement; le col n'offrait que quelques lignes de dilatation. La malade me suppliait déjà de lui appliquer le forceps comme la dernière fois, persuadée, disait-elle, qu'elle ne supporterait pas sans périr les mêmes souffrances qu'elle avait éprouvées lors de son premier accouchement. Vers dix heures, le col me présentant une suffisante dilatation, et les douleurs de même nature continuant avec persévérance, je lui fis prendre dix grains de seigle ergoté dans un demi-verre d'eau tiède; dix-huit minutes après les douleurs de reins s'apaisèrent insensiblement, et furent remplacées par des contractions utérines permanentes, mais insuffisantes pour opérer l'expulsion de l'enfant; elles cessèrent complètement au bout d'une heure et demie, et les douleurs de reins reparurent d'autant plus violentes que les contractions utérines devenaient plus faibles. Lorsque le travail fut revenu à son premier état, j'administrai de nouveau vingt grains de seigle; douze minutes après, les douleurs de reins n'étaient plus senties. Ce fut alors que le travail prit une marche rapide, les contractions utérines n'alternaient plus avec des momens de relâchement, et l'enfant franchit la vulve avec tant de rapidité, que j'ai pu craindre un moment une déchirure du périnée, qui cependant n'eut pas lieu.

Le seul accident qui résulta d'un travail aussi prompt fut un gonflement inflammatoire des parties externes de la génération, qui céda en quelques jours à des soins de propreté et à des lotions souvent répétées, faites avec une décoction de racine d'althéa.

X^e^. OBS. La fille F...., âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, céda aux sollicitations d'un jeune homme qui n'avait pas encore satisfait à la loi sur le recrutement, et devint enceinte. Le refus des parens du jeune homme de souscrire à son union avec leur fils avant qu'il ait satisfait à la conscription, les reproches continuels

que lui adressaient ses propres parens sur son inconduite, et qui, étant dans un état approchant de la misère, voyaient avec peine qu'une nouvelle charge allait augmenter leur détresse, le repentir d'avoir perdu son honneur et d'avoir donné le premier exemple de scandale dans sa famille, remplirent d'amertume l'âme de cette jeune fille, à tel point qu'elle arriva au terme de sa grossesse dans un état de dépérissement complet.

Le travail se manifesta d'une manière lente, les douleurs ne se faisaient sentir que de loin en loin, et, malgré que les contractions fussent utérines, elles étaient si faibles, que quinze heures de travail suffirent à peine pour amener le col à une dilatation suffisante.

Pendant ce long espace de temps, j'avais fait administrer quelques cuillerées d'un vin généreux, qui n'avait eu que l'avantage de soutenir les forces de la malade, sans imprimer au travail une marche plus énergique. Du reste, cette malheureuse paraissait indifférente à tous les soins qu'on lui prodiguait; le sentiment de la conservation individuelle ne faisait plus vibrer son cœur, elle invoquait la mort comme le terme de ses souffrances. Les paroles les plus affectueuses, les soins les plus empressés, les marques d'intérêt que tous les assistans s'empressaient à l'envi de lui témoigner; rien ne pouvait ranimer cette âme affaissée sous le poids des chagrins : je ne voyais plus que le sentiment de l'amour maternel qui pût opérer cette espèce de miracle, mais pour cela il fallait que l'accouchement se terminât. Je fis administrer, par cuillerée, de cinq minutes en cinq minutes, une potion de quatre onces, dans laquelle entraient trente grains de seigle ergoté; après la quatrième cuillerée, le corps de l'utérus se durcit graduellement, les membranes tendues se rompirent. Je fis continuer la potion jusqu'à la septième cuillerée; alors les contractions devinrent assez fortes pour expulser un enfant grêle, qui ne poussa que quelques faibles cris en naissant.

Le cordon, faible et grêle, ne permettant pas d'opérer sur lui les tractions nécessaires pour décoller le placenta qui offrait de la résis-

tance, j'administrai trois nouvelles cuillerées de la potion, et après quelques minutes je terminai la délivrance, sans qu'il se manifestât le plus petit accident.

Après les premiers soins donnés à l'enfant, on le présenta à la mère, restée impassible jusqu'alors; sa vue fit sur elle l'impression que j'avais espérée; elle s'en empara, le caressa avec passion, et continua à lui donner les soins les plus affectueux, ce qui contribua à rétablir sa santé détériorée.

XI^e^. OBS. La femme G...., âgée de quarante-deux ans, d'un tempérament lymphatique, primipare, ressentit les premières douleurs le 8 juin 1832; elle ne crut pas devoir me faire appeler de suite, attendu qu'elle n'éprouvait pas, disait-elle, un mal suffisant pour accoucher. Elle passa ainsi la nuit et une partie du jour suivant assistée d'une voisine, qui jugea convenable de m'envoyer chercher dans la matinée. Les eaux étaient prématurément écoulées, la dilatation était très-avancée, quelques douleurs de reins se faisaient sentir de temps en temps; absence complète de contractions utérines; la tête de l'enfant occupait le détroit supérieur dans la position occipito-cotyloïdienne gauche. Après quelques heures d'attente, jugeant qu'il ne manquait que des coliques expulsives, je fis administrer trente grains de seigle ergoté dans un verre d'eau tiède. Au moment de l'ingestion, le travail était complètement suspendu, voire même les douleurs de reins depuis plus d'une demi-heure; une heure se passe sans que la femme manifeste ressentir la plus petite douleur. Croyant bien que cette femme etoit réfractaire à l'action de l'ergot, je pris le parti d'attendre que le travail reprît naturellement son cours. Je me disposais à la quitter un moment pour aller visiter un malade à quelque distance de là; voulant avant mon départ m'assurer par le toucher que rien n'était changé chez ma malade, quel fut mon étonnement lorsque je rencontrai la tête de l'enfant à l'entrée de la vulve. J'explorai alors le corps de l'utérus, que je trouvai encore dur et contracté; mais après un moment d'exploration, je crus m'apercevoir que cette dureté s'évanouissait in-

sensiblement; je ne crus pas devoir employer une plus forte dose de seigle ergoté, d'autant mieux que je n'en avais plus sur moi, et je terminai l'accouchement par le forceps.

XII^e. obs. Madame A...., âgée de 25 ans, d'un tempérament lymphatique, m'appella, auprès d'elle le 23 décembre 1831 vers une heure du matin. Quinze mois auparavant j'avais déjà accouché cette dame de son premier enfant, j'avais opposé aux douleurs de reins, qui l'avaient épuisée, quarante grains de seigle ergoté, dont l'action avait été insuffisante pour expulser l'enfant; l'accouchement n'a pu se terminer que par le forceps.

Cette seconde fois je n'attendis pas que cette dame eût perdu toutes ses forces; jugeant que le travail était semblable au premier, je fis administrer trente grains de seigle; vingt minutes après, les douleurs lombaires cessèrent, et de fortes contractions déterminèrent l'expulsion de l'enfant dans l'espace de trente-quatre minutes.

Dix jours, après cette dame était relevée, sans qu'il fût survenu aucun accident.

XIII^e. obs. Madame A.... , âgée de trente-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, primipare, avait été tourmentée pendant les trois derniers mois de sa grossesse par des douleurs de reins. Elle me fit appeler le 28 mars 1831; il n'existait alors que des douleurs lombaires sans contractions utérines; après quelques heures d'un travail lent et douloureux, le col s'effaça, les membranes se présentèrent distendues; quelques contractions utérines se manifestant, je donnai issue aux eaux de l'amnios, qui s'écoulèrent en petite quantité. L'enfant offrant une position favorable, et le bassin, quoique étroit, présentant assez d'espace pour permettre la sortie du fœtus, j'abandonnai le travail à la nature, persuadé qu'avec le temps l'accouchement s'opérerait naturellement.

Après quelques douleurs, la tête franchit le détroit supérieur. Jusque-là tout allait bien; mais à mesure que l'enfant avançait, la femme

perdait à chaque douleur une quantité de sang assez considérable. Bientôt le sang ne cessa plus de couler. J'attribuai cette hémorrhagie au décollement du placenta, tiraillé par un cordon ou trop court, ou qui pouvait être entortillé autour de l'enfant; cet accident se présentant souvent sans qu'il en résulte d'autre inconvénient que celui de retarder l'accouchement, je pensai que le fond de l'utérus ne se contractait pas, de sorte que les vaisseaux utérins restant ouverts, l'hémorrhagie pouvait devenir inquiétante, surtout si l'accouchement tardait à se terminer, ce qui était fort à craindre, puisque les douleurs de reins augmentaient, et que les contractions paraissaient au contraire diminuer. Dans le seul but de provoquer l'accouchement le plus promptement possible, j'administrai trente grains de seigle ergoté. Quinze minutes après l'ingestion du médicament les douleurs lombaires cédèrent la place aux douleurs utérines, le sang cessa de couler, mais l'enfant n'avançait que graduellement et avec beaucoup de difficulté; une heure après, l'action du médicament, cessa totalement, et l'hémorrhagie reparut. J'administrai dix nouveaux grains qui produisirent le même effet que la première dose, celui d'arrêter l'hémorrhagie, et furent insuffisans pour provoquer l'expulsion de l'enfant; il fallut recourir à une troisième dose de dix grains, qui pour cette fois produisit l'effet désiré.

Madame A.... accoucha d'un enfant qui ne présenta qu'un signe de vie équivoque; il était pâle et blême, le cordon coupé ne laissa point échapper de sang, les soins les plus persévérans ne purent le rappeler à la vie. Ma prévision avait été juste, le cordon entourait deux fois le cou de l'enfant, et le placenta le suivait immédiatement, de sorte qu'on doit raisonnablement attribuer la mort de l'enfant au décollement prématuré du placenta, et non à l'action de l'ergot.

Dans toutes les expériences que j'ai faites sur cette substance, je n'ai observé que cette seule fois l'accident que je vais rapporter, et que je crois devoir noter, parce que je ne l'ai jamais observé dans aucun cas d'accouchement naturel.

Après avoir pris la seconde dose de seigle ergoté, la malade ressen-

tit une vive douleur dans la cuisse droite, qui cessa peu de temps après, et fut suivie d'un engourdissement du pied tel, que madame A... perdit plusieurs fois sa pantouffle sans s'en apercevoir; jusqu'au moment de l'accouchement, elle se plaignit toujours de ne point sentir son pied.

Lorsqu'elle fut replacée dans son lit, je visitai cette partie: le pied jusqu'aux malléoles, était pâle et froid; je fis frictionner avec du vin chaud, et envelopper ensuite avec un morceau d'étoffe bien chauffé; et je recommandai à la malade de tenir le pied malade sur une bouteille de grès remplie d'eau bouillante, jusqu'à ce que la chaleur fût revenue. Pendant trois jours le pied resta froid, et l'engourdissement ne se dissipa entièrement que quinze jours après l'accouchement.

XIV^e^. OBS. La femme G... âgée de trente-huit ans, d'un tempérament sanguin, ayant déjà eu trois enfans, eut avec son mari une altercation à la suite de laquelle celui-ci lui asséna un coup de pied sur le bas-ventre qui la jeta violemment sur le carreau; des voisins, accourus au bruit, la relevèrent sans connaissance, et la placèrent dans son lit. Depuis deux mois ses règles n'avaient point paru. Quelques heures après être revenue de son évanouissement, elle s'aperçut que le sang sortait par les parties sexuelles; elle s'en inquiéta peu, pensant que la menstruation reparaissait, mais l'hémorrhagie devint tellement abondante, qu'elle envoya chercher une voisine qui donna le conseil de me faire appeler. Avant que je fusse rendu auprès d'elle, elle avait déjà eu deux syncopes, qui s'étaient dissipées à la faveur de quelques gouttes de vin et de lotions de vinaigre. L'hémorrhagie persistait avec la même intensité, et menaçait de conduire promptement la malade au tombeau. Heureusement j'avais sur moi du seigle ergoté, je lui en administrai de suite quarante grains; quinze minutes après, la perte était arrêtée. J'en prescrivis dix autres grains dans une potion de six onces, que je fis prendre par cuillerée de deux heures en deux heures; l'hémorrhagie ne reparut pas.

Il m'a été impossible de m'assurer si cette femme était enceinte, et

si l'avortement avait eu lieu, parce que l'on avait dissipé le sang rendu avant mon arrivée.

XV^e^. OBS. La femme N. . ., âgée de vingt-un ans, d'un tempérament sanguin, fortement constituée, mariée depuis deux mois, n'avait point vu ses règles depuis l'époque de son mariage. Le dimanche elle va au bal champêtre; le ménestrier ne pouvant ce jour-là exercer son talent, cette jeune femme se met à danser aux chansons, et prolonge très-loin cet exercice fatigant ; elle rentre chez elle exténuée, soupe, et se couche; à peine fut-elle dans le lit, qu'elle fut assaillie par de coliques, suivies bientôt d'une hémorrhagie utérine qui continue toute la nuit. Vers le matin, je fus appelé pour lui donner des soins; j'examine tous les caillots de sang qu'elle a rendus ; dans l'un d'eux, je trouve un fœtus long de deux pouces, tenant encore au placenta par le cordon ombilical.

L'avortement ayant eu lieu, il ne s'agissait plus que d'arrêter la perte consécutive. J'administrai vingt grains de seigle ergoté dans quatre onces de véhicule à prendre en quatre fois, à un quart d'heure d'intervalle; la perte était totalement arrêtée avant que la dernière dose du médicament ne fût prise. Huit jours après, cette femme était totalement rétablie, et se livrait à ses travaux ordinaires.

XVI^e^. OBS. La femme St. . . était accouchée depuis plus de quatre heures, lorsque je fus appelé pour extraire le placenta, qu'une matrone avait vainement tenté d'obtenir. L'utérus n'était point contracté et le placenta y était implanté d'une manière assez tenace, puisqu'il n'avait pas cédé aux tractions exercées sur lui. Après avoir renouvelé quelques tentatives infructueuses, je fis administrer dix grains de seigle ergoté, qui ne produisirent point l'effet désiré; je fis prendre une seconde dose semblable à la première: quatorze minutes après, je sentis le corps utérin se durcir et se pelotonner; je saisis le cordon, et j'enlevai le placenta avec facilité et sans accident.

XVII^e. obs. La fille V..., âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, était, depuis quarante-huit heures, en mal d'enfant. Depuis le commencement du travail elle était tourmentée par des vomissemens, qui se renouvelaient avec une opiniâtreté désespérante. Une matrone qu'elle avait avec elle, redoutant des accidens, me fit appeler. La dilatation était complète, le col mou, souple, très-mince, les eaux écoulées depuis plusieurs heures, le corps de l'utérus mou, cédant facilement à la pression; douleurs de reins, absence complète de contractions utérines; la tête de l'enfant avait franchi le détroit supérieur. La matrone m'assura que cette fille était dans le même état depuis plus de quinze heures. Il n'était pas possible d'administrer le seigle ergoté par l'estomac, eu égard aux vomissemens, j'en fis prendre quarante grains dans un lavement; cette dose resta sans effet : à la vérité, le lavement avait été en grande partie rendu dix minutes après avoir été pris. Une seconde dose de quarante grains ayant été introduite vingt minutes après, l'utérus se durcit, les douleurs de reins cessèrent en grande partie, et la malade accoucha, dans l'espace de trois quarts d'heure, d'une fille bien vivante et fortement constituée.

L'extraction du placenta fut aussi facile que dans les autres observations. Cette fille était relevée de sa couche dix jours après sans qu'il se fût manifesté aucun accident.

XVIII^e. obs. La femme G..., âgée de vingt-cinq ans, d'une constitution nerveuse, ayant déjà eu deux enfans, éprouvait depuis plusieurs jours des douleurs de reins accompagnées de quelques contractions utérines; elle me dit avoir été saignée trois fois pendant sa grossesse : elle était affectée depuis un mois d'un œdème qui occupait la totalité des membres abdominaux, la face, les lombes et les grandes lèvres; ces dernières parties surtout étaient tellement tuméfiées, que le toucher était extrêmement difficile à pratiquer.

Dans l'ignorance complète où j'étais sur la position de l'enfant et

l'état du col, je crus devoir temporiser, espérant que, le travail avançant, je sortirais promptement de cette incertitude.

Je restai deux heures environ dans l'attente; des crampes commencèrent à incommoder la malade, et les douleurs devenant de plus en plus vives, je commençai à concevoir quelque inquiétude, d'autant mieux que j'observai qu'avec une disposition aux convulsions le travail ne paraissait faire aucun progrès; il devint urgent de m'assurer de l'état de la femme. Les eaux de l'amnios étant prématurément écoulées, je parvins avec quelque peine à rencontrer le sommet de la tête, portant sur le col, qui offrait une dilatation d'un pouce de diamètre.

Des grincemens de dents, l'œil vif et animé, des mouvemens spasmodiques des membres, ne me laissèrent aucun doute que des convulsions étaient sur le point d'aggraver l'état de la malade. La disposition des parties ne me laissant point d'alternative (l'application du forceps et la version étant des manœuvres impossibles), et la nécessité de terminer l'accouchement devenant pressante, je risquai quinze grains de seigle ergoté dans quatre onces d'eau de laitue et une once d'eau de fleurs d'oranger, que je fis boire d'un seul coup, dans la crainte qu'un peu plus tard l'introduction devînt impossible. Une demi-heure après, la malade donna le jour, sans en avoir connaissance, à un garçon bien constitué et plein de vie.

Les convulsions persistèrent pendant deux heures, mais en diminuant d'intensité. Trois semaines après, cette femme était entièrement rétablie.

XIX^e^. OBS. La femme D....., âgée de 26 ans, était heureusement accouchée, après trois heures de travail, d'un enfant très-petit tenant au placenta par un cordon ombilical mince et grêle, et qui par son peu de longueur, eu égard à ce qu'il entourait deux fois le cou de l'enfant, avait dû être tiraillé pendant l'accouchement. En essayant des tractions modérées, après avoir toutefois exercé quelques frictions sur l'hypogastre, le cordon se détacha du placenta, celui-ci restant

adhérant à l'utérus. La femme perdait une quantité de sang assez considérable pour donner quelque inquiétude. J'administrai douze grains de seigle; un quart d'heure après, l'hémorrhagie était arrêtée, le corps de l'utérus dur et contracté, et le placenta à l'entrée des parties, d'où il fut extrait sans difficulté.

Je pourrais encore enrichir cet opuscule d'un grand nombre d'observations, qui pour la plupart démontreraient jusqu'à l'évidence: 1°. que le seigle ergoté est loin d'être inerte; 2°. qu'on peut, avec de la prudence et des connaissances pratiques, l'employer sans aucun danger; mais ne voulant pas donner à cette thèse une extension démesurée, je terminerai par une observation qui donnera une idée des services que cette substance est destinée à rendre, puisqu'elle prouvera que, sans le seigle ergoté, l'enfant aurait succombé.

XX^e^. obs. La femme G...., âgée de vingt-huit ans, ayant déjà eu six enfans, présentait une grossesse double qui avait distendu énormément les parois abdominales. Elle accoucha du premier enfant après cinq heures de travail. Des douleurs de reins se firent sentir trois heures après le premier accouchement. Je reconnus par le toucher que l'enfant présentait la première position du sommet de la tête, la main droite appliquée sur le pariétal droit, plus une anse de cordon ombilical se présentant en avant.

D'après cette disposition, il n'est pas d'accoucheur qui n'eût pronostiqué que l'enfant devait être victime, à moins qu'une délivrance prompte, et pour ainsi dire instantanée, ne vienne le soustraire au danger. Chez cette femme, au contraire, le travail était languissant, et n'avançait qu'avec beaucoup de lenteur.

Dans l'intention d'exciter un prompt accouchement, et par ce moyen de sauver l'enfant s'il était possible, j'administrai trente grains de seigle ergoté. Vingt-cinq minutes après l'ingestion, l'enfant vint au monde, offrant encore quelques signes d'existence. Avec des soins persévérans je le rappelai entièrement à la vie.

Il résulte des faits que je viens de rapporter : 1°. que le seigle

ergoté jouit d'une grande efficacité, mais qu'il est indispensable, pour que cette efficacité soit palpable, qu'il ne soit administré que dans les cas où l'indication est manifeste; il m'est cependant arrivé d'en faire usage dans des circonstances incertaines, et voici à cet égard le résultat sommaire de mes observations. Sur quarante-neuf fois que j'ai employé cette substance depuis 1827, quarante-deux fois sa puissance s'est manifestée d'une manière patente. Quatre fois j'ai terminé l'accouchement par le forceps, n'ayant pas cru devoir recourir à de nouvelles doses; trois fois son action fut si faible, qu'on aurait pu croire qu'elle était inerte.

2°. Qu'il peut être employé sans danger, puisque sur quarante-neuf femmes qui ont été soumises à son action, sur une seule (*voyez* XIII^e^. obs.) il aurait paru produire un commencement d'ergotisme.

3°. Que l'usage du seigle ergoté dans ma pratique a eu pour résultat de restreindre l'emploi du forceps, et que, loin d'être nuisible à l'enfant, il lui sauve souvent la vie. Ce que je prouve par le tableau suivant :

ANNÉE.	TOTAL des accouchemens terminés pendant le cours de l'année.	NOMBRE DE FOIS que j'ai fait usage du forceps.	NOMBRE des enfans qui sont venus morts, ou qui n'ont pu être rappelés à la vie.	ANNÉE.	TOTAL des accouchemens terminés pendant le cours de l'année.	NOMBRE DE FOIS que j'ai fait usage du forceps.	NOMBRE des enfans qui sont venus morts, ou qui n'ont pu être rappelés à la vie.
1817	155	5	2	1827	140	2	0
1818	105	4	1	1828	131	1	1
1819	94	4	2	1829	152	3	1
1820	98	5	0	1830	160	3	0
1821	70	3	1	1831	115	2	1
1822	84	3	2	1832	82	1	0
1823	115	6	0				
1824	122	5	2				
1825	138	4	1				
1826	124	5	2				
	1105	44	13		780	12	3

Il résulte de ce tableau : 1°. que sur onze cent cinq accouchemens terminés depuis 1817 jusqu'à 1826 inclusivement, le forceps a été appliqué quarante quatre fois, et que treize enfans sont venus morts ou n'ont pu être rappelés à la vie; 2°. que sur sept cent quatre-vingts accouchemens terminés depuis 1827 jusqu'à 1832, c'est-à-dire dans l'espace de six années, je me suis servi douze fois du forceps et que trois enfans seulement ont succombé ou sont venus morts; ce qui établit une grande différence toute en faveur de l'ergot.

Si ces données ne suffisent pas pour fermer la bouche aux détracteurs de l'ergot, elles sont du moins capables de décider à recourir à cette substance, lorsque le cas l'exigera, les médecins qui ne seront pas dirigés par un entêtement mal entendu et nuisible à l'humanité.

Il est une observation sur laquelle j'appellerai l'attention des praticiens; je veux parler de l'influence que l'ergot paraît exercer sur les organes de la circulation en général, et je crois pouvoir assurer que l'action spéciale qu'il exerce sur l'utérus, n'est qu'une suite de cette action générale.

Lorsque le seigle ergoté a été ingéré dans l'estomac, j'ai observé que quelque temps après, le pouls devenait serré, un peu dur; cet effet n'est pas très-apparent chez les femmes d'un tempérament lymphatique, qui, souffrant depuis long-temps, sont frappées d'une inertie utérine, et chez lesquelles en général le pouls est petit et faible; mais il devient patent chez les femmes d'un tempérament sanguin; chez celles-ci, le pouls se resserre graduellement, ce qui ne peut être que le résultat de la constriction des vaisseaux sanguins, décidée par la diminution de leur calibre, et ce ne serait suivant mon opinion qu'en déterminant cette constriction ou diminution de calibre des vaisseaux utérins, que le seigle ergoté produirait ces contractions de l'utérus que l'on observe. La suspension des hémorrhagies ne me paraît pouvoir être expliquée qu'au moyen de cette supposition.

Dans les accouchemens naturels on observe en général, que depuis le moment de l'accouchement jusqu'à deux ou trois heures après, les femmes perdent une quantité de sang plus ou moins considérable,

ce qui est l'effet du dégorgement des parois utérines. Ce phénomène n'a point lieu chez les femmes qui ont été soumises à la puissance de l'ergot ; après l'accouchement elles ne rendent que très-peu de sang, et ce n'est ordinairement que cinq ou six heures après que le dégorgement commence à se faire, et cela graduellement à mesure que le pouls, qui était resté petit et serré, se développe de manière à produire un mouvement fébrile qui n'est point observé dans les accouchemens naturels.

L'opinion que je viens d'émettre paraîtrait appuyée par les observations de M. *Courhaut*, qui assure, dans son Traité de l'ergot du seigle, que chez les malades atteints de l'ergotisme gangréneux, le calibre des vaisseaux est tellement diminué, que l'artère sous-clavière et l'artère crurale ne présentent pas plus de diamètre que l'artère temporale.

D'après cet exposé, je me demande si l'ergot, loin de pouvoir occasioner des métrites et des péritonites, comme on l'a prétendu, ne serait pas plutôt susceptible d'en garantir les femmes accouchées.

Les péritonites, les métrites qui surviennent après l'accouchement, sont, à mon avis, déterminées, le plus souvent, par la réaction qui a lieu à la suite de cet état de grande faiblesse résultant d'un travail long et douloureux, réaction d'autant plus violente que la faiblesse était plus grande, et lorsque des écarts de régime, l'usage des échauffans, l'impression d'un froid subit, etc., dérangent cette oscillation naturelle qui tend à remettre les fonctions en équilibre; ainsi, moins de faiblesse, moins de réaction. Alors, si à la place de ces hémorrhagies utérines abondantes, instantanées, auxquelles sont exposées les femmes actuellement accouchées, on obtient un écoulement modéré, lent, qui n'augmente pas l'état de faiblesse occasioné par un long travail, on obtiendra aussi une réaction plus lente et plus modérée, et conséquemment moins susceptible de produire des métrites et des péritonites. D'après mes observations, ce résultat est acquis aux femmes auquelles on a administré le seigle ergoté, puisque je n'ai jamais vu

ces affections se déclarer sur aucune des quarante-neuf femmes que j'ai soumises à l'action de cette substance.

Une conclusion fort importante que l'on doit tirer de mes observations, c'est l'innocuité du seigle ergoté sur l'estomac; jamais les femmes auxquelles j'en ai fait prendre n'ont accusé la plus petite sensation, jamais je ne lui ai vu produire ni nausées, ni vomissemens. Que devient alors cette supposition, bien gratuitement faite, que l'ergot était susceptible de déterminer des inflammations et la gangrène de l'estomac? En vérité, on pourrait assimiler ces adversaires de la propriété obstétricale de l'ergot à ces bonnes gens qui attribuent au dernier remède (fût-ce même un lavement) tous les accidens (voire même la mort) qui peuvent survenir à la suite de son administration. Ceux qui pensent que l'ergot ne jouit d'aucune efficacité pourraient peut-être nous accuser de tomber dans l'erreur contraire, lorsque nous attribuons à cette substance le retour des contractions utérines, que, suivant leur opinion, la nature reproduit après un repos plus ou moins long. Ce reproche ne peut nous être raisonnablement adressé; car comment concevoir que la nature soit disposée à réveiller les contractions précisement dix ou vingt minutes après l'administration du médicament, en supposant qu'on veuille admettre cette coïncidence tout à fait miraculeuse? Il est une autre preuve que ce reproche n'est point fondé; c'est qu'il existe une différence essentielle entre les contractions naturelles et celles qui résultent de l'action de l'ergot.

Aussitôt que le médicament commence à agir, l'utérus se resserre insensiblement d'abord, puis d'une manière apparente, jusqu'à ce qu'il ait rencontré l'obstacle qui lui est opposé; alors, le médicament exerçant continuellement son action sur l'organe, celui-ci développe d'autant plus d'énergie qu'il éprouve de résistance, et finit par forcer l'obstacle contre lequel il livre le combat. On peut très-bien se convaincre de cette vérité, en appliquant une main sur l'abdomen est un doigt sur la tête de l'enfant; on sentira, d'une part, l'effort continu exercé par l'utérus, et de l'autre l'enfant cédant à cet effort, et cherchant une issue par la voie que la nature lui a frayée.

De tous les reproches que l'on a faits à l'ergot, le seul grave, le seul fondé en raison, serait donc celui de pouvoir déterminer le squirrhe et le cancer de la matrice, sa rupture, et la déchirure des parties externes de la génération. J'avoue que dans certains cas j'ai redouté ce dernier accident; mais il est un moyen d'en garantir la femme, c'est de soutenir le périnée, et, par une pression prudente, de s'opposer en partie à la violence des contractions. Quant à la rupture de la matrice, le moyen de l'éviter est de n'administrer l'ergot que lorsqu'il n'existera pas un obstacle positif à la progression et à la sortie de l'enfant. Pour ce qui regarde le squirrhe et le cancer de l'utérus, les observations recueillies jusqu'à ce jour laissent peu de crainte à cet égard, et je ne sache pas qu'on ait cité aucun fait à l'appui.

Lorsque j'ai commencé à recueillir des observations sur les propriétés obstétricales du seigle ergoté, j'étais loin de penser qu'un jour elles deviendraient le sujet d'une argumentation publique; je ne l'ai fait que pour suivre un travail que j'ai continué avec persévérance, et qui consiste à noter par écrit jour par jour tout ce que je rencontre d'intéressant dans ma pratique. Quinze années d'exercice me donnent peut-être le droit d'engager les jeunes médecins qui débutent dans la carrière à suivre mon exemple. Ce travail leur sera, comme à moi, très-utile pour rectifier une foule d'erreurs où nous conduit une théorie trop exclusive; il leur procurera l'avantage d'être dans un rapport presque constant avec leurs malades, et les préservera de devenir routiniers, reproche que l'on peut à juste titre faire à quelques médecins, du moins dans nos campagnes.

FIN.

HIPPOCRATIS APHORISMI

(*edente* PARISET).

I.

Spontaneæ lassitudines, morbos denuntiant.

II.

Ubi fames, non oportet laborare.

III.

Morborum acutorum non omninò tutæ sunt prædictiones, neque mortis, neque sanitatis.

IV.

Vini potio famem solvit.

V.

Incipientibus morbis, si quid movendum videatur, move, vigentibus verò, quiescere melius est.

VI.

Ad extremos morbos, summæ curationes, quoad rectitudinem, sunt optimæ.